

## Definition de la loi dispositive

Par **Thelara**, le **27/12/2014** à **19:50**

Bonsoir,

Je ne crois pas de comprendre ce qui est une loi dispositive.  
D'ailleurs j'ai fait l'erreur de travailler avec des livres en langues étrangères tel que ma langue maternelle dans lesquelles je ne connaissais pas les termes je suis totalement confuse.  
Est-ce que si la loi dit expressément qu'elle est d'ordre public, elle se qualifie dispositive?

Bonnes Fêtes

Par **gregor2**, le **27/12/2014** à **20:01**

Une loi dispositive est une loi à caractère indicatif et non impératif ;)

[citation]Est-ce que si la loi dit expressément qu'elle est d'ordre public, elle se qualifie dispositive? [/citation] Au contraire une loi d'ordre public est impérative.

En général on se concentre sur la distinction entre les lois impératives (obligatoires, les parties ne peuvent les écarter) et les lois supplétives de volontés (qui peuvent être écartées par les parties). Personnellement je n'avais jamais lu le terme "loi dispositive", j'ai dû ouvrir un lexique juridique.

Bonnes fêtes à toi aussi !

Par **Thelara**, le **27/12/2014** à **20:17**

J'ai lu le terme "loi dispositive" sous la loi impérative je ne voyais pas très bien la distinction entre la loi dispositive et loi supplétive.

Merci beaucoup Gregory!

Par **stephan Andrianiana**, le **17/03/2016** à **05:05**

exemple de loi dispositive

Par **Camille**, le **17/03/2016** à **10:10**

Bonjour,  
Merci ! Mais votre lien ne marche pas...  
[smile4]

Par **gregor2**, le **18/03/2016** à **10:56**

Il faut cliquer avec plus de conviction ;)

Par **Venezink**, le **15/10/2023** à **17:45**

La loi dispositive est à la disposition des citoyens et ils peuvent choisir de l'adopter à condition de le faire expressément.

Exemple pour le prélèvement d'organe, nous avons le choix entre la présomption de consentement (ne rien faire et être prélevé à notre mort) et le refus. Si nous nous inscrivons pas sur le registre de refus aux prélèvements d'organes, il y a présomption de consentement et le prélèvement sera réalisé. Dans cette loi dispositive vous avez le choix entre ne rien faire ou refuser.

La loi supplétive supplée la volonté des personnes. Si on n'a rien prévu de particulier (présomption de consentement), cette règle s'appliquera.